



**INAUGURATION**  
de la première plaque de France  
rendant hommage aux victimes  
de la Déportation pour motif d'homosexualité

**Samedi 15 mai 2010**  
à Mulhouse (Haut-Rhin)

**DOSSIER**  
**DE PRESSE**

# DOSSIER DE PRESSE

*Dans le cadre du  
65<sup>ème</sup> anniversaire de la fin des camps de concentration nazis  
et en anticipation de la  
Journée internationale contre l'homophobie*

**Jean-Marie Bockel**  
Maire de Mulhouse  
Secrétaire d'Etat à la Justice

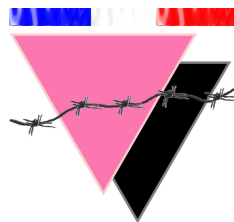
**&**

**L'Association  
Les « Oublié(e)s » de la Mémoire**  
*Association Civile Homosexuelle du Devoir de Mémoire*

**inaugureront  
Samedi 15 mai 2010  
à 17 heures,**

au Théâtre de la Sinne,  
Avenue Auguste Wicky

**la première plaque de France  
rendant hommage aux victimes  
de la Déportation pour motif d'homosexualité**



**LES « OUBLIE(E)S » DE LA MEMOIRE**  
*Association Civile Homosexuelle du Devoir de Mémoire*

Contact presse : Philippe COUILLET  
Tél. : 06.18.84.00.33 - [devoiretmemoire@yahoo.fr](mailto:devoiretmemoire@yahoo.fr)

Maison des Associations BaL 60  
206, quai de Valmy 75010 PARIS

**[www.devoiretmemoire.org](http://www.devoiretmemoire.org)**

# Sommaire

---

Présentation de l'évènement .....	page 4
Rappel historique .....	page 5
Pierre Seel, 1923-2005 .....	page 6
L'association <i>Les « Oublié(e)s » de la Mémoire</i> .....	page 7
Le programme de la journée inaugurale.....	page 8
Nos remerciements à nos partenaires .....	page 9
Annexe : détail de la plaque commémorative .....	page 11





**L**e 25 novembre 2005 disparaissait Pierre Seel, Français déporté en raison de son homosexualité. Il fut le seul à s'exprimer publiquement sur son vécu et lutta pour la reconnaissance de la déportation des homosexuels.

Le 23 février 2008, la municipalité de Toulouse et *Les "Oublié(e)s" de la Mémoire*, soutenus par le tissu associatif L.G.B.T. (lesbiennes, gaies, bi et trans) local, procèdent à l'inauguration d'une rue "Pierre-Seel" dans sa ville d'adoption.

Le 25 novembre 2008, Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'État et Maire de Mulhouse, répond favorablement à notre souhait de voir créer dans sa ville un lieu mémoriel consacré à Pierre Seel. En effet, c'est à Mulhouse que Pierre Seel grandit et que sa vie bascula lorsqu'il fut convoqué par la Gestapo le 3 mai 1941, prélude à son emprisonnement puis son internement au camp de Schirmeck-Vorbrück six mois durant.

De concert avec les associations locales Autre Regard, David & Jonathan et Aides, notre association a travaillé avec l'équipe municipale, pour qu'une plaque commémorative voit le jour à Mulhouse. Cette plaque est placée aujourd'hui en façade du théâtre municipal, côté square Steinbach, et honore non seulement Pierre Seel mais aussi les autres Mulhousiens anonymes, arrêtés et déportés pour motif d'homosexualité.

Presque cinq ans après la disparition de Pierre Seel, réalisent ainsi une autre première nationale en obtenant la reconnaissance publique d'autres déportés pour motif d'homosexualité et en inscrivant celle-ci dans le patrimoine mémoriel français.

Depuis 2006, nous travaillons également avec les Institutions, les Déportés et leurs associations, pour l'apposition d'une plaque commémorant l'ensemble des internés et déportés pour motif d'homosexualité sur le site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof, aujourd'hui Nécropole Nationale.



Façade du Théâtre de la Sinne Mulhouse  
DR – photo Jean-Luc Schwab

Philippe Couillet,  
Président national  
*Les "Oublié(e)s" de la Mémoire*

L'Alsace annexée voit s'appliquer sur son sol les lois allemandes, dont le tristement célèbre paragraphe 175.

Depuis 1871, cet article du code pénal allemand condamnait la "débauche contre nature entre hommes". En 1935, ses dispositions furent renforcées par les nazis qui en étendirent le champ d'application et alourdirent les peines.

Dans les mois qui suivent l'annexion de fait en juin 1940, nombre d'homosexuels, considérés comme indésirables, sont d'abord expulsés d'Alsace en direction de la "France de l'Intérieur".

Une note du 27 avril 1942 émanant du Sicherheitsdienst (Police de Sûreté) de Mulhouse-en-Alsace faisait état en 22 mois de 95 expulsions d'homosexuels plus 19 membres de leurs familles depuis l'annexion. (Source : Mémoire Vivante N°58)

D'autres personnes, dont Pierre Seel, sont envoyées sans aucune forme de procès au camp de Schirmeck, ou en camp de concentration.

Les recherches de la *Fondation pour la Mémoire de la Déportation* nous apprennent qu'au moins six Mulhousiens (natifs de la ville où y résidant au moment des faits) furent concernés par ces mesures.

## IN MEMORIAM

### LA DEPORTATION PARTIE DE FRANCE : 165 000 déportés

**89 000 déportés** au titre de la répression de la lutte contre l'occupant (résistants ou opposants politiques, otages ou victimes de représailles) mais aussi comme droits communs, homosexuels. **60 % sont revenus**  
(selon les résultats des recherches de la FMD au 1er janvier 2007)

**76 000 déportés, dont 11 000 enfants,**  
au titre des persécutions antisémites et dans le cadre de la mise en œuvre de la « solution finale de la question juive » en Europe. **3 % sont revenus**  
(selon les résultats des recherches de Serge Klarsfeld 1979 et 2001)

En 2007, il ressort des recherches entreprises par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (F.M.D.), que **63 Français ont été arrêtés pour motif d'homosexualité** :

- 22 dans la zone annexée (Alsace et Moselle)
- 35 au sein de l'Altreich (hors Alsace et Moselle)
- 6 en zone française occupée.

De ces 63 personnes, 5 sont envoyés à Buchenwald comme "politique" et 14 à Natzweiler-Struthof comme "homosexuel".

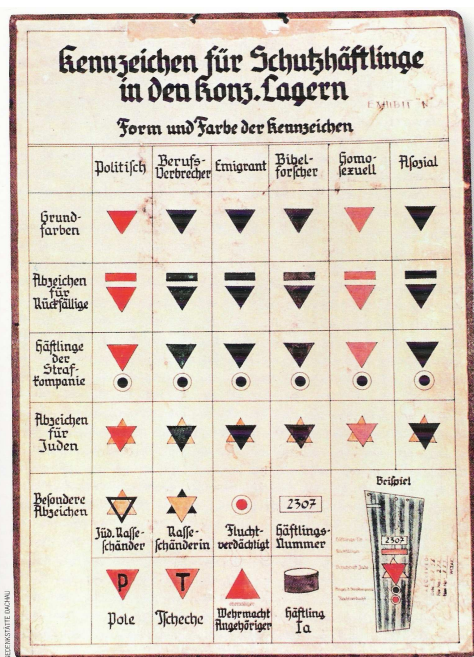
Neuf d'entre eux ne survivront pas.

**Avec ces cas irréfutables recensés à ce jour, la déportation de France pour motif d'homosexualité est une réalité qui ne peut être contestée.**

**En Europe, 100 000 personnes ont été inquiétées ou fichées pour infraction au paragraphe 175 (Code pénal allemand) réprimant l'homosexualité.**

**51 000 ont été traduites en justice ou arrêtées**  
**10 000 ont été envoyées dans les camps nazis**  
**6 000 y sont mortes.**

Selon le United States Holocaust Memorial Museum



Insignes portés par les Déportés  
DR – KZ-Gedenkstätte Dachau  
Photo : ODLM-ACHDM

**L**e 16 août 1923, Pierre Seel voit le jour à Haguenau (Bas-Rhin), dans la propriété familiale ancestrale du Château Fiat. Il est le dernier des cinq fils de la famille.

Son père est propriétaire d'une pâtisserie située au 46 de la rue du Sauvage, la principale artère commerçante de Mulhouse.

Alors que la guerre éclate, il fréquente des lieux où se retrouvaient les homosexuels de Mulhouse, dont le square Steinbach. C'est là, un soir, que Pierre se fait voler la montre de sa communion solennelle.

En portant plainte au commissariat situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, il ne se doute pas que son nom allait rester répertorié dans les papiers de la police française avec ceux d'autres homosexuels.

Le 18 juin 1940, les forces du III<sup>e</sup> Reich défilent dans Mulhouse. L'Alsace vient d'être annexée.



Pierre Seel, au Capitole  
Toulouse, 1999  
DR - Photo Hervé Hirigoyen

Le 3 mai 1941, Pierre est convoqué par la Gestapo. On lui montre le procès-verbal du vol de sa montre, tiré des archives de la police.

Il est alors enfermé avec d'autres jeunes dans son cas. Le lendemain, il est interné à la prison de Mulhouse où il continuera à subir interrogatoires et tortures neuf jours durant.

A l'aube du 13 mai 1941, Pierre Seel est transféré au camp de sûreté et de redressement de Schirmeck-Vorbrück (Bas-Rhin) avec une douzaine d'autres détenus. Il fera partie d'un kommando de travail forcé participant à la construction des premiers baraquements du camp de concentration de Natzweiler-Struthof, tout proche.

Jeudi 6 novembre 1941, Pierre Seel est renvoyé dans sa famille après 188 jours d'internement. Considéré comme citoyen allemand du fait de l'annexion de l'Alsace, il est incorporé de force dans l'armée allemande en 1942.

Comme beaucoup d'Alsaciens et de Mosellans, il est envoyé sur le front de l'est. Durant l'été 1944, Pierre Seel parvient à désertier et se livre aux Soviétiques. Enrôlé dans l'Armée Rouge contre les nazis, il combattra en Pologne.

En mai 1945 il est recueilli par la Croix Rouge avant son rapatriement en train par la Roumanie, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique.

Sa désignation comme secrétaire dans un centre de contrôle spécial en quête d'éventuels collaborateurs nazis retardera son retour en Alsace, alors que la France était libérée depuis déjà plusieurs mois.

Pierre Seel retrouve sa famille, mais à la souffrance de la guerre succède celle du silence.

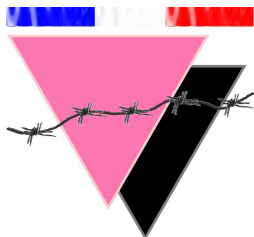
Pierre Seel ne peut raconter son histoire, ni le motif véritable de son arrestation. L'homosexualité est à nouveau condamnée en France depuis 1942 et Pierre craint la pression sociale.

Il ne sort de son silence qu'en 1982 en réaction aux propos de l'évêque de Strasbourg qui qualifiait les homosexuels « d'infirmes ».

Dès lors, il s'engage dans un combat pour la mémoire, pour la reconnaissance de la répression dont il a été victime avec des milliers d'autres. En 1994, il publie sa biographie, afin que son expérience ne soit pas oubliée. En France et en Europe, Pierre Seel va témoigner et tenter de faire reconnaître cette vérité historique.

Installé à Toulouse, sa ville d'adoption, Pierre Seel demande à l'Etat, dès 1990, d'être reconnu comme Déporté homosexuel. En juin 1994, l'Etat reconnaît la valeur de son témoignage et son motif de déportation, lui délivrant le titre de Déporté politique.

Pierre Seel décède à Toulouse, le 25 novembre 2005, à l'âge de 82 ans. Il repose au cimetière de Bram (Aude).



**L**es «Oublié(e)s» de la Mémoire est une association mémorielle nationale, créée en 2003, qui travaille à la connaissance et la reconnaissance de la déportation pour motif d'homosexualité. Nos actions visent les autorités publiques et éducatives ainsi que les milieux de la Déportation, de la Mémoire et L.G.B.T. (lesbien, gai, bi et trans).

Notre association se mobilise pour la solidarité de mémoire, pour l'harmonisation de la mémoire de la Déportation, pour la création de lieux commémoratifs, pour la poursuite des recherches historiques, pour soutenir des actions pédagogiques et culturelles, et pour parcourir des lieux de mémoire.

Ce travail de transmission se concrétise notamment par :

**une exposition sur la déportation pour motif d'homosexualité**

Après les derniers travaux historiques entrepris par la F.M.D. (Fondation pour la Mémoire de la Déportation), nous avons réalisé une exposition, dont le thème principal est la Déportation pour motif d'homosexualité. Elle a été présentée depuis 2009 à Paris et cette année à Lille, à Lamballe, à Nancy...

Elle répond aux attentes du public, à la fois par le fond et par la forme, afin, d'une part de tenir compte de l'évolution des connaissances historiques sur cette déportation et, d'autre part qu'elle puisse devenir techniquement itinérante.

L'initiative est militante, mais la conception et la rédaction se basent sur le travail des chercheurs et des historiens.

**l'apposition d'une plaque commémorative au camp du Struthof**

Aujourd'hui, notre association travaille avec les Institutions, les Déportés et leurs associations pour qu'une plaque commémorative soit apposée, sur le Mur du Souvenir, au pied de la fosse aux Cendres.

Sur 51684 détenus au Struthof, on en dénombre 215 pour motif d'homosexualité, dont 14 français [12 arrêtées dans les zones annexées d'Alsace et Moselle, 2 arrêtés au sein du Reich (hors Alsace-Moselle)], selon les dernières recherches de la F.M.D. et de Robert Steegmann, historien.

[www.fmd.asso.fr](http://www.fmd.asso.fr) - [www.struthof.fr](http://www.struthof.fr)

*L'association Les Oublié(e)s de la Mémoire  
Association Civile Homosexuelle du Devoir de Mémoire  
est reconnue par le **Ministère de la Défense** et*

*le **Secrétariat d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants**.*

*Elle est ressortissante de l'**Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre**.*

*Elle participe à la collecte de l'**Oeuvre du « Bleuet de France »**.*

*Elle est membre du **Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe**.*

*Elle est adhérente de l'**Inter-LGBT** (Inter Associative Lesbienne, gaie, bi et trans)*



## Samedi 15 mai 2010

### 14 heures 30

Séance publique et gratuite du film "Paragraphe 175" au Cinéma 'Le Palace'  
Réservation recommandée. Contact : 06.17.14.65.04 - odlm68@yahoo.fr

### 17 heures

Inauguration de la plaque commémorative au Théâtre municipal  
suivie d'un vin d'honneur Salle des Colonnes (Hôtel de Ville)

Séance de dédicace de la biographie de Rudolf Brazda,  
dernier survivant connu des "Triangles Roses", en sa présence.

### 20 heures 30

Concert donné au Temple Saint-Étienne  
par le chœur 'Pélicanto' (Strasbourg).

## Dimanche 16 mai 2010

**14 heures** - rendez-vous à la fontaine, rue du Sauvage  
Promenade dans le centre de Mulhouse, sur les pas de Pierre Seel.





**N**ous tenons à remercier toutes celles et ceux qui nous ont permis de concrétiser ce projet, en particulier :

- Monsieur Hervé Morin, Ministre de la Défense, et Monsieur Eric Lucas, Directeur de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives ;
- Monsieur Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'Etat à la Justice et Maire de Mulhouse ; Monsieur Thierry Nicolas, adjoint au Maire délégué à la Mémoire ; Monsieur Eric Delorme, directeur-adjoint de cabinet, et les services techniques de la Ville de Mulhouse ;
- La Fondation pour la Mémoire de la Déportation, sa Présidente Madame Marie-José Chombart de Lauwe, son Directeur général Monsieur Yves Lescure et son équipe de recherches à Caen pour leur soutien constant ;
- Notre mécène pour la réalisation de cette plaquette : Monsieur Pierre Bergé et la Fondation Pierre Bergé - Yves Saint-Laurent ;
- Les associations mulhousiennes Autre Regard, David & Jonathan et Aides, qui ont oeuvré à nos côtés et ont soutenu ce projet ;
- Le Cinéma 'Le Palace' et son directeur Yann Marie, pour la mise à disposition de leur salle ;
- Le distributeur français du film 'Paragraphe 175' ASC Distribution, pour leur autorisation de diffusion ;
- Le Pasteur Roland Kauffmann et la Paroisse Réformée Mulhouse Saint-Etienne, pour la mise à disposition du temple pour le concert inaugural ;
- Les choristes du Chœur Pélucanto de Strasbourg pour leur disponibilité et leur engagement ;
- Les établissements 'Jet7' pour leur accueil ;

Enfin, nous sommes redevables aux personnes suivantes pour leur générosité

[Die Finanzierung des Gedenktafels und der heutigen Veranstaltung wurde ermöglicht durch] :

Le Ministère de la Défense - Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives  
La Ville de Mulhouse  
La Fondation pour la Mémoire de la Déportation  
La Fondation Pierre Bergé - Yves Saint Laurent

Académie Gay et Lesbienne  
Aides  
L'Autre Cercle  
Autre Regard  
Beit Haverim  
Centre LGBT Paris - Ile-de-France  
Centre LGBTI Strasbourg/Alsace  
Comin-G  
Connection  
David & Jonathan  
L'Egide (Lille)  
Face à Face (Saint-Etienne)  
Flag ! *Policiers et Gendarmes LGBT*  
GayLib  
H.E.S. *Homosexualité et Socialisme*

Inter-LGBT *Inter-Associative Lesbienne, Gaie, Bi et Trans*

La Lune (Strasbourg)

M.A.G. *Mouvement d’Affirmation des jeunes Gais, Lesbiennes, Bi et Trans* (Paris)

Nouvel Esprit (Besançon)

Les Oubliés de l’Histoire (Strasbourg)

Rosa Hilfe Freiburg e.V. (Allemagne)

Les Soeurs de la Perpétuelle Indulgence

S.N.E.G. *Syndicat National des Entreprises Gaies*

SOS Homophobie

Abdelaziz Allouache

Maxence Aulas

Jean-Pierre Becker

Marie Brassart-Goerg

Patrice Caron

Armand Chaigneaud

Matthieu Chaimbault

Philippe Couillet

Alain Darré

Pierre Debaize

Alain Debrus

Denis Erhart

Michel-Louis Gilles

Philippe Glommeau

Vanessa Gonzalez

Benoit Guidon

Hervé Hirigoyen

Loïc Huguelin

Emmanuel Jouan

Christian Le Campion

Jean-Claude Legrand

Marco Martin

Nicolas Neiertz

François Peneaud

André Pérot

Bertrand Riehl-Jehl

Elisabeth Ritter

Frédéric Rousse

Pierre Salducci

Stéphanie Schaetzlé

Gérard Schreiber

Jean-Luc Schwab

Jean-Marc Souvre

Merci également à tous les membres de l’association *Les "Oublié(e)s" de la Mémoire* qui, par leur disponibilité et leur engagement, contribuent activement à la connaissance et la reconnaissance de la déportation pour motif d’homosexualité.

